

ORNITHOLOGIE

DU

CANADA.

Voix ailées, voix de feu, voix
des anges ; émanations d'une
vie intérieure, supérieure à la
nôtre, d'une vie voyageuse
et mobile qui donne au tra-
vailleux fixé sur son sillon
des pensées plus sereines et
le rêve de la liberté.

(L'OISEAU.)

Par J. M. LeMoine, Avocat.

—
SECONDE PARTIE.
—

QUÉBEC :

IMPRIMÉ PAR E. R. FRÉCHETTE,

21, RUE LA MONTAGNE.

—
1861.